



Fédération Syndicale Unitaire
FSU Pas de Calais

Siège Départemental

Maison des Sociétés

16, Rue Aristide Briand

62000 ARRAS

Tel/fax : 03 21 71 14 89

E-mail : fsu62@fsu.fr

Internet : sd62.fsu.fr

A M. Guy Delcourt,
Maire de la commune de Lens

Objet : stationnement payant dans le centre- ville

Monsieur le Maire,

Les agents du service public, dont un grand nombre d'enseignants, nous ont fait part de leur inquiétude légitime concernant la décision prise de rendre payant le stationnement en centre- ville de Lens.

Si d'autres communes ont fait la même démarche précédemment (Béthune, Arras...), elles ont laissé aux personnels des possibilités pour trouver un stationnement gratuit dans l'enceinte ou, aux alentours des établissements publics scolaires- écoles primaires, collèges et lycées.

De telles dispositions n'existent pas, pour l'instant, dans le centre de Lens, imposant aux agents du service public une dépense supplémentaire très onéreuse dans le cadre de leur exercice professionnel.

De plus, instaurer un traitement inéquitable entre professeurs des écoles (toutes les écoles n'étant pas concernées), risque de générer une augmentation du nombre de demandes de mutation. Les déplacements pour les personnels des écoles primaires devant se déplacer (directeurs, remplaçants, RASED, Conseillers pédagogiques,...) ne seront pas facilités et cela n'améliorera pas le fonctionnement des écoles primaires. Faut-il vous rappeler, monsieur le maire, que depuis trois ans, le point d'indice, qui est la base du traitement des fonctionnaires, est gelé depuis trois ans ? Faut-il vous rappeler que les enseignants n'ont pas connu de revalorisation salariale depuis 1989, et dont les salaires ont même baissé ces dernières années compte tenu de l'augmentation des prélèvements obligatoires et de l'instauration par le gouvernement précédent d'une journée de carence, à ce jour maintenue par le gouvernement actuel ?

La FSU Pas-de-Calais déplore cette décision pour les personnels qu'elle représente et qui pourront difficilement faire face à cette dépense supplémentaire imposée. Il est urgent que la municipalité de Lens apporte une solution à ce problème.

La FSU Pas-de-Calais se tient à votre disposition pour toute rencontre permettant de débloquer la situation.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en notre profond attachement au service public.

Catherine Piecuch
secrétaire départementale de la FSU 62